

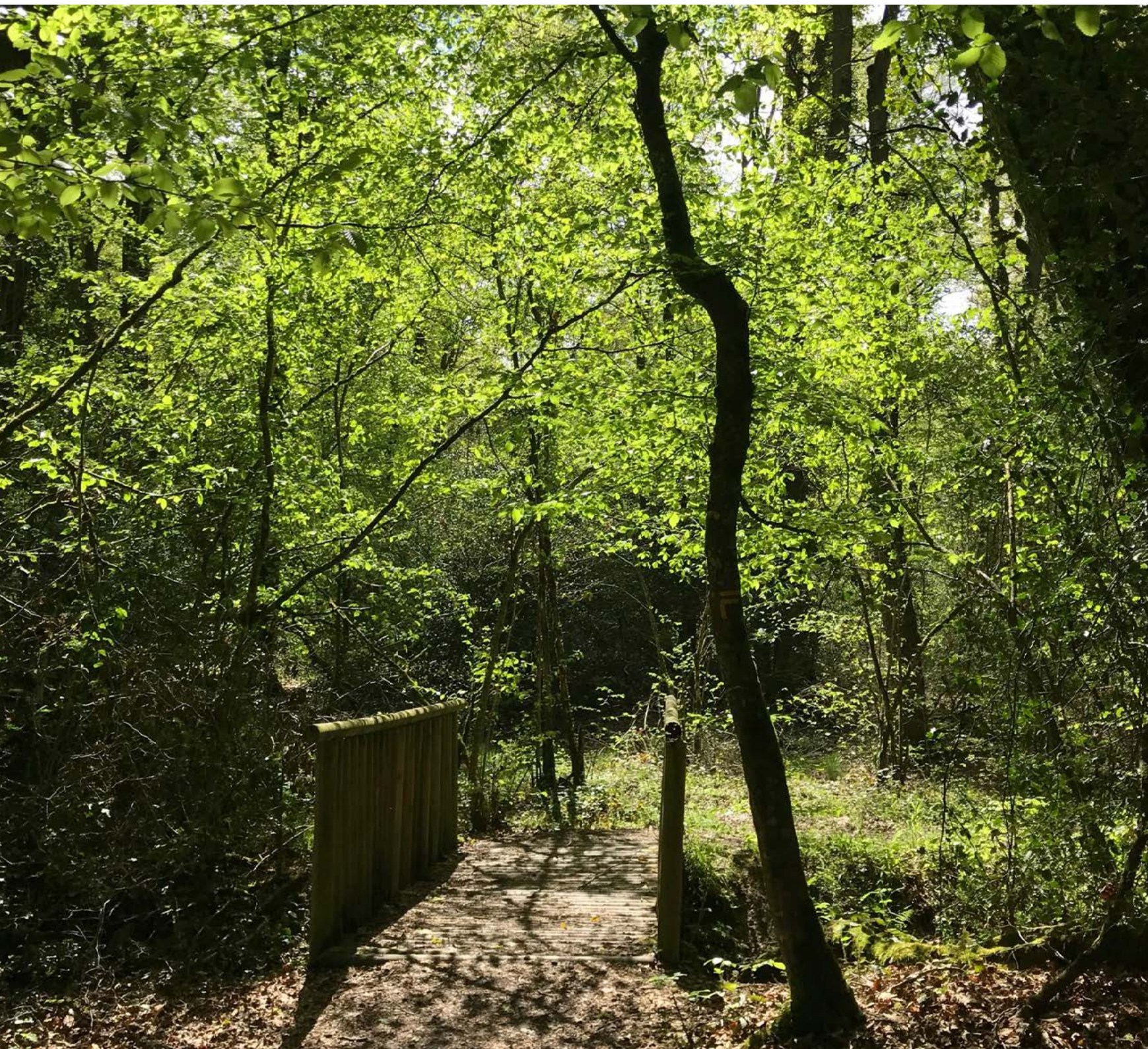
#141

juin 2020

Liffréen

magazine

Le journal d'information de la ville de Liffré





LE CONSEIL MUNICIPAL
D'INSTALLATION

PAGE 3>5



FOCUS
L'INCENDIE DE L'ÉCOLE JULES
FERRY

PAGE 8



GRAND ANGLE
LA FORÊT DE RENNES

PAGE 13>17



MÉDIATHÈQUE, LA LECTURE EN
DRIVE

PAGE 21

P. 3 ÉDITO

- Séance du conseil municipal
d'installation du 28 mai 2020 : discours
de Monsieur Guillaume Bégué

P. 6 RETOUR EN IMAGES

- Les services municipaux sur le terrain
pendant le confinement

P. 8 FOCUS

- L'incendie de l'école Jules Ferry

P. 9 ECHOS DU CONSEIL

- Séance du 3 mars 2020 :
Le Rapport d'orientations Budgétaires

P. 10 ON EN PARLE

- Vacances d'été, la ville de Liffré souhaite
maintenir les séjours
- Le Centre Communal d'Action Sociale
(C.C.A.S.) déplacé à l'hôtel de ville
- Le 28 août 2020, l'été ne sera pas fini !

P. 11 INTERCOMMUNALITÉ

- Plan Climat : participation du public
- Réouverture de la piscine : nouveaux
horaires et nouveau fonctionnement
- L'Orphéon, inscriptions

P. 13 GRAND ANGLE

- La forêt de Rennes

P. 18 AMÉNAGEMENTS EN VILLE

- La rue de Rennes poursuit sa
métamorphose
- Les aménagements aux abords du lycée
Simone Veil se terminent
- Cet été, l'éclairage public en soirée restera...
éteint !
- Agenda des aménagements

P. 20 ASSOCIATIONS

- Opération « Masques Solidaires »,
une mobilisation citoyenne et associative

P. 21 CULTURE

- Médiathèque, la lecture en drive !
- Cité fertile, une baladodiffusion à faire
seul ou à plusieurs !
- L'info lettre du service culturel

P. 23 LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

P. 23 INFORMATIONS DIVERSES

- Associations et guide pratique de la ville
- Jours de pêche
- Exposition artistes amateurs : précision

éditorial

Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

premier conseil municipal de la mandature, premier conseil municipal attendu pour
pouvoir administrer la ville avec une nouvelle équipe élue dès le premier tour, le 15
mars.

Nous sommes ce soir en comité réduit, règles sanitaires respectées à la lettre :
c'est-à-dire sans public, sans les amis, mais nous avons la présence de la presse,
d'Hélène, directrice générale des services, de mon assistante, Laurence, de deux
agents du service communication Anne et Manon et d'un agent du service culturel
Cyrille accompagné bénévolement de Loggan.

Le conseil municipal peut toutefois être suivi par les citoyens via des publications sur
les réseaux sociaux et la captation vidéo de la séance sera diffusée dès demain sur
le site internet de la ville.

C'est avec une certaine émotion que nous sommes tous réunis ce soir et cela pour
plusieurs raisons :

- La première est **circonstancielle**, car se retrouver tous ensemble pour ce
premier conseil sans public, sans amis à nos côtés et avec ce protocole sanitaire ne
peut que nous émouvoir.

- La seconde est personnelle, je veux remercier :

• **Les Liffréennes et Liffréens** qui m'ont accordé leur **confiance** pour ce second
mandat ! il s'agira de notre premier mandat de 6 ans.

• Mes amis élus qui ont fait le choix de laisser place à de nouveaux élus pour
diverses raisons ; je les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté à la ville et qu'ils
m'ont apporté durant toutes ces années de mandat ensemble.

• Le comité de soutien qui a été autour de nous durant cette campagne de qualité..
Et à ce titre, je remercie particulièrement Maryvonne Thessier qui en a été la
présidente.

• Mes **28 colistiers** qui ont fait campagne avec moi pour proposer aux habitantes
et habitants un programme ambitieux mais raisonnable, tourné vers l'avenir !
Et bien sûr, ma famille, ma femme, mes enfants qui me laissent partir à toute heure
dès que le téléphone sonne et qui gèrent mon absence avec bienveillance.

C'est aussi une **émotion collective** car c'est bien une équipe qui va diriger la
ville et je suis fier d'avoir une équipe solide et compétente qui mettra toute son
énergie pour que le bien-vivre ensemble, la qualité de vie et le cadre de vie de
qualité perdurent. Nous avons l'ambition de nous mobiliser notamment au regard
des enjeux environnementaux et de la transition écologique.

Comme depuis des années, la ville sera conduite avec responsabilité et rigueur
financière pour permettre de pérenniser les politiques de solidarités mises en place
à Liffré.

Séance du Conseil municipal d'installation du 28 mai 2020.

DISCOURS DE MONSIEUR GUILLAUME BÉGUÉ

Directeur de publication : Guillaume Bégué

Adjointe en charge de la culture, de la communication et de la citoyenneté : Lydia Méret

Rédaction, photo : Anne Sarrazin-Borde - Maquette et exécution graphique : Frédéric Leroux

Crédits photos : Service communication - photographie de Monsieur Bégué/éditorial Marine Photographe- Impression : Imprimé sur
du papier couché recyclé FSC mix crédit - Imprimerie des Hauts de Vilaine, Châteaubourg - Journal distribué gratuitement à tous les
foyers de la commune.

Tirage : 3700 exemplaires - Dépôt Légal : décembre 2009

Mairie de Liffré : Hôtel de Ville - Rue de Fougères - BP 94115 - 35341 Liffré cedex - 02 99 68 31 45

www.ville-liffre.fr - facebook/VilleLiffre.com - twitter : @VilleLiffre



Enfin, c'est aussi une émotion particulière car cela fait 2 mois et demi que les élections ont eu lieu et ces dernières semaines ont été très éprouvantes pour le pays qui a connu plus de 28 000 morts de la COVID 19.

Pour Liffré, même si la Bretagne a été relativement épargnée, il n'en demeure pas moins qu'il a fallu gérer le confinement puis le déconfinement actuel et durant cette période, nous avons dû également faire face à l'incendie de notre école élémentaire... Beaucoup d'épreuves traversées, qui ont mobilisé l'ensemble des élus, anciens et nouveaux, unis dans l'adversité pour répondre au mieux aux besoins liés à l'urgence. Cette première expérience a soudé notre équipe pour les 6 ans à venir.

Je tiens aussi à remercier tous les agents qui ont fait un travail formidable avec le sens du service public. Que ce soit en télétravail, sur le terrain, en accueil d'habitants, chacun a œuvré pour que Liffré puisse gérer la crise sanitaire dans les meilleures conditions !!
Un grand merci à tous !

Je tiens également à remercier toutes les associations, entreprises, bénévoles de notre territoire qui ont œuvré pour que le confinement se passe dans les meilleures conditions possibles au regard de la situation. Sans cette solidarité, sans ce collectif, la situation aurait pu être beaucoup plus compliquée pour certains habitants.

Le maire, les élus et les agents communaux sont les premiers liens entre les habitants et toutes les strates de services publics, le premier contact lors de difficultés, le premier ou le dernier rempart avant que la vie de certains ne bascule....

Notre mission d'élu local est d'être à l'écoute des habitants, de leur apporter des réponses, d'anticiper leurs besoins futurs mais c'est aussi et surtout de décider pour le bien de tous, pour le collectif et cela nécessite une bienveillance, une objectivité, et surtout une envie de bien faire car chaque décision impacte irrémédiablement les habitants.

Nous allons dérouler sur les 6 prochaines années les axes de notre programme :

- S'épanouir à tous les âges ;
- Une ville éco-citoyenne ;
- Développer et valoriser la ville.

Ce programme permettra à chaque Liffréenne, Liffréen de trouver sa place et de participer au développement de Liffré, cette dynamique collective sera le moteur de la ville pour traverser les turbulences des années à venir. Nous serons les élus de tous les Liffréennes et Liffréens.

En guise de conclusion, je voudrais partager quelques mots d'un proverbe africain :
« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».Voilà qui résume bien la philosophie de l'équipe de la majorité et son envie de travailler avec les habitants pour un avenir responsable et solidaire.

Merci à vous tous.»

Votre Maire, Guillaume Bégué



Claire Bridel
1^{ère} Adjointe

Développement durable, urbanisme



Alain Cléry
2^{ème} Adjoint

Grands travaux, liaisons douces voirie et espaces verts



Anne-Laure Ouled-Sghaïer
3^{ème} Adjointe

Solidarités et ressources humaines



Laurent Bertin
4^{ème} Adjoint

Jeunesse, éducation, activités périscolaires et vie associative



Lydia Méret
5^{ème} Adjointe

Citoyenneté, culture et communication



Yannick Danton
6^{ème} Adjoint

Santé, sécurité publique, bâtiments, réseaux, commémorations, cimetière



Jacques Belloncle
Conseiller municipal

Finances, suivi des contractualisations



Chantal Francannet
Conseillère municipale

Bien manger, santé



Grégory Prenveille
Conseiller municipal

Sport, bénévolat



Ronan Salaün
Conseiller municipal

Commerce, lien avec Liffré-Cormier Communauté



Les conseillers municipaux

Loïc Chesnais-Girard



Maëva Amelot



Christophe Gautier



Awena Kerloc'h

Marie-Christine Lesné

Merlene Désiles

Jean-Christophe Gilbert

Julie Aubaud

Samuel Gattier

Laëtitia Noël

Laurence Blouin-Duffée

Jonathan Rault

Alexandra Marie

Mickaël Rosetzky

Les élus de la liste de l'opposition

Yannick Billieux



Rozenn Piel

Eric Gosset

Sophie Caradec

Pendant la période de confinement, l'ensemble des services de la ville étaient fermés, cependant certains ont été réorganisés, avec la mobilisation de nombreux agents sur le terrain, pour assurer la continuité de service et répondre aux questions des habitants.



L'accueil de la mairie était fermé au public, mais les agents et élus se sont relayés pour répondre aux appels téléphoniques. Depuis le déconfinement la mairie a réouvert ses portes avec un aménagement respectant les consignes sanitaires.



Les courses solidaires, un service spécifique mis en place par le C.C.A.S. pour accompagner les personnes vulnérables.



L'épicerie solidaire a fonctionné deux jours par semaine (le mardi et le jeudi) pour permettre aux bénéficiaires de pouvoir se fournir en produits de première nécessité.



La police municipale a poursuivi, pendant toute la période de confinement, ses missions de maintien de l'ordre public.



Le service entretien a participé à la mise en place du Centre Ambulatoire Dédié, et a assuré un entretien très strict des équipements utilisés.



La restauration municipale a travaillé en effectif réduit en respectant les consignes sanitaires pour assurer le portage des repas et l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

Les marchés des vendredi et dimanche ont fait l'objet de dérogations. Ils ont pu se tenir, en respectant les consignes sanitaires, permettant aux producteurs locaux de proposer leurs produits et aux habitants de venir se ravitailler en produits frais.



Un service d'accueil périscolaire a été activé pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires.

« En cette période de reprise d'activité sociale, économique, culturelle et sportive progressive post Covid 19, vous, agents de la collectivité, bénévoles associatifs et commerçants, êtes toujours investis, bravo à tous !
De nombreuses incertitudes et précautions sont encore présentes.
La ville de Liffré est à votre disposition pour échanger avec vous et vous accompagner autant que possible.
Portez-vous bien et protégeons les plus vulnérables. »

L'INCENDIE DE L'ÉCOLE Jules Ferry

CE VENDREDI 17 AVRIL, EN PLEINE PÉRIODE DE CONFINEMENT, L'ORAGE GRONDE SUR LA COMMUNE. AUX ALENTOURS DE 18H MONSIEUR GUILLAUME BÉGUÉ, MAIRE, EST INFORMÉ QU'UN INCENDIE S'EST DÉCLARÉ À L'ÉCOLE PUBLIQUE JULES FERRY. UNE TRENTAINE DE POMPIERS INTERVIENT SUR LE SINISTRE QUI EST CIRCONSCRIT RAPIDEMENT. AUCUNE VICTIME N'EST À DÉPLORER, L'ÉCOLE ÉTANT FERMÉE, MAIS D'IMPORTANTS DÉGÂTS SONT CONSTATÉS.



Une des classes détruites par l'incendie

face à ce coup du sort, qui dans la période particulière de confinement, vient toucher brutalement une école de la ville, les habitants se mobilisent : dons, proposition d'aide, de participation bénévole... la solidarité liffréenne joue à plein.

Le constat

3 classes sont totalement détruites ainsi qu'un atelier, des sanitaires et des zones de circulation. D'autres espaces sont impactés (le hall central, la salle informatique...) mais restent utilisables. Très vite, les élus et services s'organisent en lien avec les directeurs et enseignants des écoles Robert Desnos et Jules Ferry et les parents d'élèves. L'enjeu est de taille : il s'agit de pouvoir ouvrir l'école pour accueillir les élèves en mai.

Une mobilisation citoyenne

3 semaines, pour débayer, vider les classes, trier le mobilier, les livres, les supports pédagogiques... près d'une soixantaine de bénévoles s'est relayé dans la cour, sous des chapiteaux mis en place expressément pour faciliter leur travail. Combinaisons, gants, masques... toutes les conditions sanitaires requises, liées à la crise de la COVID 19, sont appliquées. Une course contre la montre s'engage et le défi est relevé par les bénévoles, les élus et services de la ville. Après les passages d'une première société spécialisée dans les sinistres incendies pour

le nettoyage intérieur du bâtiment, d'une entreprise qualifiée dans l'étude de la qualité de l'air, et d'autres prestataires intervenant pour mettre en sécurité la structure (réparation de la couverture du hall, remise en service de l'installation électrique et informatique...), l'école a pu ouvrir ses portes aux élèves le 14 mai dernier, suite à l'annonce de déconfinement progressif par le gouvernement.

Les perspectives

Aujourd'hui, après les premières conclusions des experts en assurance, la ville de Liffré étudie différents scénarii pour assurer une rentrée en septembre 2020 dans les meilleures conditions. Déplacement de classes dans d'autres équipements de la ville, classes mobiles installées sur le site... Toutes les solutions sont envisagées.

Cette première phase de nettoyage et de mise en conformité du bâtiment a une répercussion financière pour la collectivité de 200 000 € TTC, une partie sera prise en charge par les assurances.

La ville de Liffré doit maintenant anticiper, tant d'un point de vue technique que financier de nouvelles dépenses afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles Robert Desnos et Jules Ferry pour l'année scolaire 2020-2021.



Des messages et dessins d'enfants liffréens en signe de solidarité



Mobilisation des élus, des services de la ville, des enseignants et de bénévoles pour le nettoyage du mobilier

SÉANCE DU 3 MARS 2020 : LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat en séance ainsi qu'à une délibération spécifique. Ce Rapport d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Document de synthèse et de prospective, à la fois technique et politique, il a été présenté en conseil municipal le 3 mars 2020.

En raison de la crise sanitaire, le vote du budget pour l'année en cours, qui constitue la seconde étape du cycle budgétaire, n'a pas pu avoir lieu dans les délais habituels, à savoir avant le 30 avril les années d'élections municipales.

Dans ce contexte exceptionnel, par ordonnance en date du 25 mars 2020, l'Etat a permis aux collectivités de reporter l'adoption du budget primitif au 31 juillet 2020.

La ville de Liffré présentera donc son budget primitif pour l'année 2020 en **séance de conseil municipal le 2 juillet 2020** et procédera au vote des taux d'imposition.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) de la ville de Liffré, une inscription dans un contexte national

Le ROB s'appuie sur le contexte national et les préconisations de la loi de finances 2020 qui impacte principalement les recettes des collectivités comme par exemple la suppression définitive de la taxe d'habitation (76% des foyers liffréens seraient concernés en 2020 par la suppression de la taxe d'habitation).

Le ROB : une analyse comptable et financière de 2017 à 2019

Cette analyse montre la stabilisation des charges de fonctionnement grâce, entre autres, au travail de réduction des dépenses réalisé par les services et le développement de marchés mutualisés avec Liffré-Cornier Communauté.

La capacité d'autofinancement (CAF)

Cette notion est fondamentale, en effet la CAF nette permet de déterminer le financement disponible pour les dépenses d'investissement et est examinée par les organismes bancaires pour déterminer la capacité de la collectivité à contracter de nouveaux emprunts.

La gestion de la dette

Au 31 décembre 2019 l'encours de la dette totale de la commune s'élève à 14 665 000 €. La capacité de désendettement de la ville est de 4,12 années sur le budget principal et de 5,7 années tous budgets confondus. Ceci constitue des indicateurs favorables quant à la situation financière de la commune.

LES PERSPECTIVES 2020

Les orientations budgétaires 2020 portent sur 4 points essentiels et traduisent la volonté de la ville de Liffré de :

- Maîtriser ses dépenses de fonctionnement afin de préserver sa capacité à investir ;
- Pérenniser un service public de proximité et de qualité ;
- Maintenir un cadre de vie de qualité ;
- Répondre aux enjeux de structuration d'une ville-centre de 8 000 habitants tout en respectant un développement durable de la commune.

Ainsi, en matière de fonctionnement :

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle et toutes les réflexions et idées permettant de dégager de nouvelles économies devront être poursuivies (budgets de services sans dépassement, passation de marchés mutualisés à l'échelle de Liffré-Cornier Communauté...). Autre exemple d'axe de travail : la sensibilisation de l'ensemble des utilisateurs des équipements communaux pour baisser la consommation d'énergie et de fluides.

Les charges de personnel, quant à elles, augmenteront mécaniquement sans qu'aucune création de poste ne soit envisagée actuellement.

Concernant les recettes de fonctionnement, il est proposé de pérenniser l'augmentation de 2% sur les prestations et services de la collectivité.

Et en matière d'investissement :

Outre la dotation annuelle affectée aux bâtiments, voirie, réseaux, espaces publics et matériels pour le fonctionnement des équipements et des services, dont l'évaluation en cours s'élève à environ 1 000 000 €, l'année 2020 sera dans la continuité des projets initiés en 2019 et précédemment :

- Requalification de la rue de Rennes entre le rond-point de la Guérinais et l'échangeur n°26 de l'A84.
- Achèvement de l'aménagement de la rue de la Bergerie et de l'Endroit Joli.
- Opérations d'effacement de réseaux avec le Syndicat Départemental d'Energie (Les Canadais, Mitterrand...).
- Achèvement de l'aménagement des abords du lycée Simone Veil pour son ouverture à la rentrée scolaire 2020.
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre relative à la rénovation et l'extension du centre multi-activités portés par Liffré-Cornier Communauté.
- Financement pour la réalisation du rond-point dit de Sévailles
- Lancement de la maîtrise d'œuvre relative à la création/extension d'un complexe sportif.

Les évaluations budgétaires en cours portent ce programme d'investissement 2020 à un montant d'environ 4 000 000 €.

Outre l'autofinancement, les subventions auprès des partenaires financeurs et la récupération de la TVA sur les dépenses des années précédentes, le financement du programme d'investissement 2020 s'opèrera par le recours à l'emprunt de plus de 2 000 000 € dont 1 353 000 € sont d'ores et déjà acquis auprès de la banque des territoires dans le cadre du financement des aménagements des abords du lycée.

Vous pouvez prendre connaissance du ROB pour l'année 2020 dans son intégralité sur le site internet de la ville.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) déplacé à l'hôtel de ville

Afin d'accueillir les usagers dans les dispositions de circulation et distances requises suite à la crise sanitaire, le CCAS a pris ses quartiers à la mairie (6 rue de Fougères), dans différentes salles mises spécialement à disposition.

L'accueil est assuré aux horaires habituels :

> lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
> mardi de 14h à 17h

Contact :
02 99 68 52 29
ccas@ville-liffre.fr

Appel aux dons

Afin de permettre à l'épicerie solidaire de poursuivre son service auprès des bénéficiaires, le C.C.A.S a besoin de vous.



VACANCES D'ÉTÉ

La ville de Liffre souhaite maintenir les séjours



La volonté des élus est de maintenir les vacances prévues pour les jeunes cet été. En effet, après cette période délicate liée à la crise sanitaire, les enfants auront grandement besoin de partir s'amuser et découvrir d'autres lieux avec leurs camarades. Néanmoins, le service enfance-jeunesse n'est pas certain de la faisabilité de ces séjours car toujours dans l'attente du protocole du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et des informations quant à l'accueil sur site par certains des prestataires.

Pour le moment le protocole jeunesse et sport impose :

- Groupe de 9 jeunes par animateur ;
- Port du masque pour les plus de 11 ans ;
- Distanciation de 1,5 m à conserver sur tous les temps même dans les tentes.

Au 15 juin les informations sont les suivantes :

- Le séjour 6 en Dordogne est annulé. En effet, le camping qui accueille le séjour n'ouvrira ses portes que mi-juillet.
- Les séjours surf (7 et 8), les groupes seront réduits à 12 personnes et non pas 32

jeunes et 5 animateurs, comme initialement prévu, par décision du camping liée au protocole de désinfection demandé.

- Les séjours 1 et 2 sont pour le moment suspendus.
- Les séjours 3, 4, et 5 : le service est en attente d'informations des prestataires de Mézières-sur-Couesnon et de La Jaille-Yvon.

L'équipe des séjours est en pleine réflexion pour proposer aux jeunes dont le séjour est annulé ou en suspens des solutions pour pouvoir malgré tout passer des vacances sous d'autres formats, comme par exemple : 3 jours 2 nuits, des groupes plus petits pour être accueillis dans les campings, des activités différentes que celles prévues... Tout est à réinventer !

La volonté affichée est de proposer des séjours dès que cela est possible au regard des contraintes imposées. Le service enfance-jeunesse fera régulièrement des points d'avancement avec les familles, en fonction de l'évolution des protocoles d'accueil et des décisions des prestataires.

LE 28 AOÛT 2020, l'été ne sera pas fini !

LE SERVICE JEUNESSE ORGANISE UNE JOURNÉE FESTIVE LE VENDREDI 28 AOÛT AU PARC LÉO LAGRANGE. À CETTE OCCASION, VOUS ÊTES INVITÉS À MONTRER VOS TALENTS DE BRICOLEURS, D'ACTEURS OU DE RÉALISATEURS !



différentes animations se dérouleront tout au long de l'après-midi de cette journée « L'été n'est pas fini ! » : course de caisses à savon, tournois sportifs, concours de palets, de mülkky, structures gonflables, bubble-foot... Pour se poursuivre par un pique-nique géant sur les pelouses du parc Léo Lagrange en attendant la tombée de la nuit. En effet, la soirée s'achèvera par une séance de cinéma en plein-air. Le film programmé ? Vos productions, vos court-métrages ! Pas de thèmes, pas de contraintes particulières, mais sans doute beaucoup de huis-clos pour ce festival du courts-métrages liffréen !

Alors dès aujourd'hui, préparez-vous !

Vous pouvez participer à la course de caisses à savon ; des plans de fabrication sont disponibles pour ceux qui souhaitent se présenter sur la grille de départ. Vous pouvez également réaliser un court-métrage qui sera diffusé dans l'une de ces deux catégories de films : ceux joués et réalisés par des jeunes, ceux réalisés en famille.

Renseignements : Espace jeunes – l'Annexe – allée Henri Lebreton - 02 99 23 58 61 – espacejeunes@ville-liffre.fr



Plan Climat :

PARTICIPATION DU PUBLIC

Labos participatifs et citoyens, forum-acteurs... Après plus d'un an de travail et de concertation, Liffre-Cormier Communauté a arrêté le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial en octobre 2019. En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, ce document est désormais proposé à la participation du public : l'occasion pour chacun de s'approprier les objectifs du territoire en matière de transition climatique et énergétique et de partager son avis sur ce document stratégique.

Du 24 juin au 9 septembre, donnez votre avis !

Comment participer ?

Les personnes intéressées pourront partager leurs observations et propositions de 2 façons :

- Via un formulaire en ligne disponible sur www.liffre-cormier.fr à partir du 24 juin.
- Au siège de la communauté de communes - 24 rue La Fontaine à Liffre - en complétant un registre papier.

Et après ?

À l'issue de la participation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de Liffre-Cormier Communauté.

Réouverture de la piscine :

NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVEAU FONCTIONNEMENT



L'école de musique intercommunale de Liffré-Cormier propose de nombreuses activités, pour tous les âges, en individuel ou en groupe, pour pratiquer un instrument, faire du chant...

Retrouvez toutes les modalités d'inscriptions pour l'année 2020-2021 sur le site de Liffré-Cormier Communauté : <https://www.liffre-cormier.fr/vivre/culture/lecole-de-musique-orpheon/inscriptions-a-lecole-de-musique-orpheon-saison-2020-2021/>



Renseignements :
02 99 68 64 73
06 58 85 95 32
ecoledemusique@liffre-cormier.fr



Les usagers devront obligatoirement réserver par téléphone au 02 99 68 60 50 ou par courriel à piscine@liffre-cormier.fr.

Sur les créneaux d'ouverture proposés, les places sont limitées à 30 personnes maximum pour 1h30 de baignade. Un circuit d'hygiène concernant ces nouvelles règles sanitaires a été mis en place et sera à respecter pour une meilleure condition d'accueil et de baignade.

Les horaires du 15 juin au 5 juillet 2020.

- > Lundi, mercredi, jeudi : 12h30-13h30 / 14h30-16h / 16h30-18h.
- > Mardi et vendredi : 12h30-13h30 / 14h30-16h / 16h30-18h / 18h30-20h
- > Samedi : 14h30 – 16h / 16h30-18h.
- > Dimanche : 9h-10h30 / 11h-12h30.

Les horaires du 6 juillet 29 août 2020.

- > Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 14h30-16h / 16h30-18h
- Fermé le dimanche.

Les tests d'aptitude ou de niveau :

Des créneaux sont ouverts à partir du 15 juin et jusqu'au 4 juillet sur réservation obligatoire : le mercredi de 10h à 11h30 et le samedi de 13h à 14h et également sur les heures d'ouverture au public.

Inscriptions aux activités aquatiques pour la saison 2020-2021 :

Les conditions d'inscriptions et le planning des activités pour la saison 2020-2021 seront disponibles à partir du 22 juin sur le site internet de Liffré-Cormier.

Renseignements : 02 99 68 60 50 - piscine@liffre-cormier.fr
Retrouvez toute l'info sur www.liffre-cormier.fr

GRAND angle

La forêt de RENNES

Omniprésente à Liffré, la forêt est un élément structurant de son territoire. 4 000 hectares de la superficie de la commune qui en compte 6 686, sont couverts par les forêts domaniales de Rennes et de Liffré. C'est le plus grand massif forestier public de Bretagne.

Si pour certains la forêt de Rennes agit comme une frontière entre la ville et la campagne, entre l'urbain et le rural, elle est avant tout le poumon vert de la région. Elle permet à chacun de venir se ressourcer.

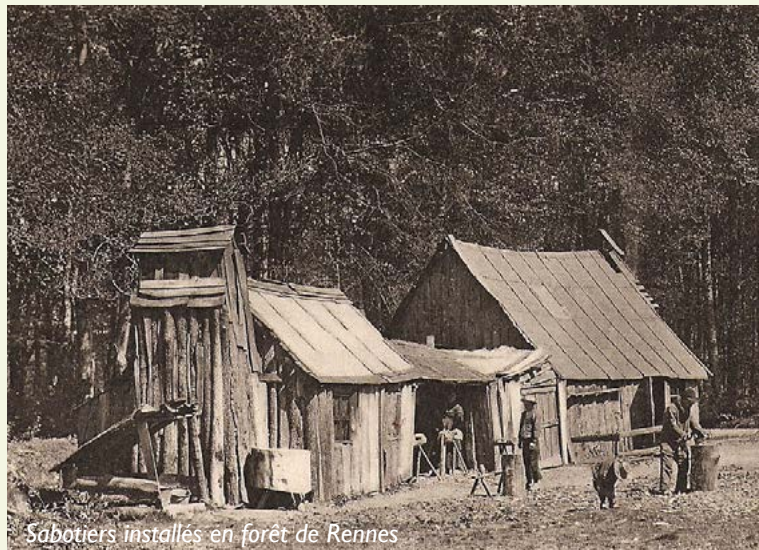
Traversée par le sentier de randonnée GR39 (Guérande - Le Mont Saint-Michel) elle offre plus de 150 kilomètres d'itinéraires pédestres, équestres et dédiés au vélo, balisés.

Un paradis pour les marcheurs et les amoureux de la nature.

UN PEU D'HISTOIRE

L'auberge de Mi-Forêt, de relais ferroviaire à Relais Nature.

Autrefois isolée au centre de la forêt domaniale de Rennes, elle a été bâtie au début du 20^e siècle. Au XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle, une voie ferrée reliant Rennes à Fougères passait par cette gare. Très vite s'y est aussi installée « l'auberge de Mi-Forêt ». Pendant de nombreuses années cet espace naturel situé au cœur du massif forestier a été le lieu de rendez-vous des amateurs de nature ou de galette saucisse, celle du dimanche soir, chère au cœur des rennais. Aujourd'hui l'auberge est propriété de Liffre-Cormier Communauté et a été réhabilitée pour devenir un lieu d'accueil et d'animations. Son nom, le Relais Nature de Mi-Forêt, comme un clin d'œil à son histoire.



Sabotiers installés en forêt de Rennes

L'occupation humaine de l'actuelle forêt de Rennes remonte probablement à des époques très anciennes. Même si des traces d'occupation au néolithique ne sont pas avérées, les terres proches ont fait l'objet de découvertes, notamment au lieu-dit Champ-Fleury.

Sous l'empire romain, la forêt de Rennes s'étendait jusqu'à la ville de Condate (nom gallo-romain de Rennes). Pendant cette période et jusqu'au moyen-âge, elle a été en partie défrichée pour permettre la culture des terres et produire du bois.

Au XII^e siècle, la forêt appartient au Duché de Bretagne et occupe

une surface comparable à celle d'aujourd'hui. Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII en 1491, fait tomber la forêt de Rennes dans l'escarcelle royale. Elle est habitée et exploitée par de nombreux artisans, des sabotiers, des boisseliers, des charpentiers, charbonniers ou encore tonneliers.

En 1726, le roi Louis XV est contraint d'autoriser des coupes pour pouvoir reconstruire le centre-ville de Rennes après le grand incendie de 1720.

Sous Napoléon III de nombreuses forêts de France sont reboisées, dont celle de Rennes.

La forêt domaniale de Liffré

La forêt de Liffré est composée de deux bois : celui de Sévailles et de Brézille, soit 1 000 ha. Le GR 37 (Vitré- Dinan) la traverse, ainsi que des circuits de randonnée pédestre et VTT. Occupée depuis les temps lointains, on y trouve des dolmens couchés, et plus tard au moyen-âge où des tertres nous indiquent le travail du fer avec la présence de nombreux charbonniers.

Les zones Natura 2000 et les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Le réseau Natura 2000 constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives Oiseaux et Habitats Faune Flore, est double : assurer la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que les particularités régionales.

1255 hectares de la forêt de Rennes sont classés en zone Natura 2000 auxquels viennent s'ajouter les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : espaces naturels inventoriés en raison de leur caractère remarquable.



L'Office National des Forêts (ONF) : Une gestion du patrimoine forestier maîtrisée

Forêt domaniale, la forêt de Rennes est propriété de l'État et gérée, depuis 1966, par L'Office National des Forêts (ONF). D'une superficie de 3 000 hectares, elle bénéficie également d'une protection au titre de Natura 2000 et ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).

Deux techniciens forestiers sont affectés à sa gestion, supervisés par Franck Muratet, responsable territorial. Ils appliquent les missions de l'ONF définies au niveau national et déclinées pour la forêt de Rennes à travers un document de gestion spécifique : l'aménagement forestier, consultable sur www.onf.fr :

- **Préserver l'environnement** : gérer la forêt durablement, c'est aussi protéger la richesse écologique de ces milieux qui abritent près de 80% de la biodiversité terrestre.

- **Accueillir le public** : pour accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, l'ONF aménage et entretient des sentiers pédestres, des pistes cyclables et cavalières, des agrès sportifs, des parcours thématiques, en partenariat avec les collectivités locales. En 2019, un schéma d'accueil du public en forêt de Rennes a été finalisé, résultant d'une démarche de réflexion globale et participative entre collectivités, associations, et ONF.

- **Prévenir les risques naturels.**

- **Produire du bois** : L'ONF commercialise près de 35% des volumes de bois sur le marché français. La valorisation de cette ressource renouvelable et sobre en carbone est au cœur des missions de l'Office.

Ainsi, les techniciens forestiers planifient les plantations et les coupes dans le cadre d'une gestion durable de la forêt. Des opérations de martelages ont régulièrement lieu pour repérer et marquer, à l'aide d'un marteau fores-

tier, les arbres arrivés à maturité. Il faut compter entre 120 et 150 ans pour qu'un chêne atteigne une maturité idéale pour produire du bois d'oeuvre. Les coupes, l'entretien des parcelles du domaine (202 parcelles, d'environ 14 hectares chacune) et les plantations participent à la gestion forestière à long terme assurant ainsi une forêt durable et un écosystème stable pour le futur. La forêt de Rennes abrite une variété d'arbres intéressante : chênes, hêtres, pins sylvestres ou maritimes assurant une biodiversité. En terme faunistique, on peut avoir la chance de rencontrer au gré des promenades différentes espèces, certaines protégées, de chauve-souris, d'amphibiens, d'insectes ou d'oiseaux...

La forêt, protectrice de l'environnement

La forêt ne se contente pas d'utiliser les ressources de la nature. Elle rend aussi de précieux services à l'écosystème.

La forêt préserve l'eau...

Les arbres agissent comme de véritables éponges. Ils sont capables d'absorber six fois plus d'eau qu'une simple parcelle d'herbe de surface égale. Toute la pluie ne parvient pas au sol : une partie est captée par les feuilles. Le reste s'égoutte jusqu'au sol et l'eau est ainsi filtrée et purifiée. En absorbant de grands volumes d'eau, les forêts limitent l'érosion des sols et captent une partie des fortes pluies qui peuvent provoquer crues et glissements de terrain.

... et l'air !

Grâce aux forêts, nous respirons mieux. Lors du processus de photosynthèse, l'arbre absorbe du dioxyde de carbone et rejette de l'oxygène. Ainsi, les forêts constituent de gigantesques puits de carbone. En France, avec près de 70 millions de tonnes de dioxyde de carbone stockés et piégés chaque année, la forêt participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. La vitalité de la forêt est un indicateur de santé.

FORÊT DE RENNES

ET TOURISME DE PROXIMITÉ

La forêt de Rennes
en chiffres :



3 000
hectares



1255
hectares en
zone Natura
2000



2930
hectares dédiés
à la production
de bois



80 km
de sentiers
de randonnée
pédestre



6
parcours
de VTT sur
135 km de
sentiers



60 km
de parcours
équestre

400 000
visiteurs par an



Des kilomètres de sentiers pour les randonneurs, les familles, les cyclistes et les cavaliers



A 15 km de l'agglomération rennaise, la forêt de Rennes propose des circuits très variés : plus de 80 kilomètres d'itinéraires pédestres balisés, 60 km de parcours dédiés à la pratique de l'équitation, 6 parcours VTT sur 135 kilomètres de sentiers ont été créés pour les familles et cyclistes débutants et confirmés.

La forêt de Rennes accueille plus de 400 000 visiteurs par an. Elle présente un intérêt indéniable pour le développement des activités de loisirs. Pour encadrer au mieux l'accueil du public, l'ONF et les collectivités locales

se mobilisent au quotidien dans l'aménagement et l'entretien des équipements d'accueil en forêt. Ainsi, un schéma d'accueil a été élaboré par l'ONF, en partenariat avec Rennes Métropole, Liffré-Cormier Communauté et le Pays de Rennes. Il identifie les activités à favoriser; les secteurs à préserver de la fréquentation, les points de passage indispensables ou encore les équipements à rénover; à supprimer ou à créer. Le schéma d'accueil en forêt de Rennes est disponible sur le site internet de Liffré-Cormier Communauté.



Le Relais Nature, situé à Mi-Forêt, pour accueillir les familles, randonneurs et cavaliers.

7 règles à respecter en forêt :

- Pas de déchets en forêt : ni papiers, plastiques, et encore moins de dépôts sauvages
- Gare aux feux : souvent à l'origine des feux de forêt: la négligence, attention aux cigarettes mal éteintes... Particulièrement en période de sécheresse. Plusieurs décennies sont nécessaires pour que la biodiversité se rétablisse.
- Cueillir champignons, fleurs, baies, oui mais avec modération !
- « Zone de chasse, ne pas entrer ». La chasse permet de préserver l'équilibre entre la faune et la flore en limitant les populations de grands animaux.
- Respectez la tranquillité de la faune.
- A pieds, à vélo, ou à cheval respectez les sentiers aménagés, et gardez vos animaux de compagnie près de vous, pour votre sécurité et le bien-être de la forêt.
- Ne pas grimper sur les piles de bois, c'est assurer sa sécurité et respecter le travail des forestiers.

Une idée de balade ?

LE PARCOURS ÉCOLOGIQUE DES MAFFRAIS

Situé près de l'étang des Maffrais, sur la route de Saint-Sulpice-la-Forêt, le parcours écologique des Maffrais sensibilise à la sauvegarde de la nature. Treize panneaux s'échelonnent sur un parcours de deux kilomètres et vous permettront de redécouvrir la forêt et ses secrets.

En suivant le parcours écologique, vous passerez à côté de la Fontaine Saint-Raoul et de sa croix. À l'origine de nombreuses légendes, la fontaine Saint-Raoul porte le nom du fondateur de l'abbaye de Saint-Sulpice, Raoul de la Fustaye. Ce dernier y aurait construit son premier ermitage au Moyen-Age. On dit aussi que l'homme, très bon chasseur, se serait noyé dans la fontaine avec son cheval, au cours d'une lutte contre une harde de sangliers. Ce drame pourrait expliquer la marque d'un fer à cheval sur une pierre, au fond de la fontaine.

Sources : wikipedia, centre de recherche archéologique de Rennes, ONF, schéma d'accueil du forêt de Rennes.
Réalisation du dossier : service communication - Anne Sarrazin en collaboration avec Monsieur Jean Genouel et Monsieur Muratet (ONF)

LA RUE DE RENNES POURSUIT sa métamorphose

CHANTIER AU LONG COURS, LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'EMBELLEMENT DE LA RUE DE RENNES, INTERROMPUS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, REDÉMARRENT.



débutée fin 2018, la réhabilitation de la rue de Rennes portait dans un premier temps sur le tronçon allant du rond-point de la Guérinais au rond-point du Vert Galant. Réfection des réseaux, de la voirie, aménagements cycles et piétons et embellissement de la voie ont été réalisés d'avril à décembre 2019. Dans le même temps, le rond-point de la Guérinais a fait l'objet d'un réaménagement en carré permettant la création de voies vers les secteurs de la Quinte/la Bretonnière. La réfection de la rue de Rennes se poursuit, mais cette fois du tronçon allant du nouveau rond-point carré à l'échangeur N°26. Cette deuxième étape a débuté le **11 mai et se prolongera jusqu'aux vacances de la Toussaint.**

La voirie sera entièrement reprise dans la continuité de la première section réalisée, un éclairage public sera installé avec des fourreaux permettant le passage de la fibre. Les travaux se termineront en octobre 2020 avec la réalisation de l'aménagement paysagé. Un sens unique de circulation a été mis en place avec l'ouverture de la voie dans le sens centre-ville de Liffre-Rennes (vers l'échangeur N°26). La route est barrée

dans l'autre sens avec l'installation de déviations. L'accès au centre de Liffre en venant de l'A84 s'effectue toujours par Beaugé (sortie n°27 de l'A84).

Du 15 au 17 juillet 2020, les enrobés au niveau du giratoire carré seront refaits, aux frais de l'entreprise Colas car ils ne respectent pas les exigences demandées. A ces dates, la rue de l'Endroit Joli et la rue Yourcenar seront fermées.

À partir du 8 septembre jusqu'à fin octobre 2020, les marquages des passages piétons et traversées piétonnes seront réalisés.

La requalification de la rue de Rennes répond à plusieurs objectifs. En priorité, offrir aux habitants un cadre de vie de qualité et une entrée d'agglomération modernisée. Autres enjeux : limiter fortement, dès l'entrée de ville, la vitesse des véhicules, favoriser les modes de déplacements doux sécurisés (piétons/vélos), proposer des espaces publics fonctionnels et durables, assurer une gestion facile et économique des espaces publics, tout en respectant les enjeux environnementaux, intégrer les projets de renouvellement urbain, et donner une qualité paysagère forte à la rue.

LES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DU LYCÉE SIMONE VEIL SE TERMINENT



Avenue de l'Europe

La création d'un nouveau trottoir/piste cyclable le long du futur lycée Simone Veil et de stationnements des deux côtés de l'avenue de l'Europe ont été réalisés ces dernières semaines. Les travaux de finition d'enrobés dans le nouveau giratoire de l'avenue seront réalisés mi-juillet 2020.

Enfin, les cheminements piétons seront tous terminés pour fin juillet 2020. Ces cheminements permettent de relier la gare routière au lycée, le chemin creux de la rue de Cornillière au lycée, les cheminements des Brouillards ainsi que le cheminement de la rue de la Cornillière à la rue Pierre de Coubertin.

Avenue Général de Gaulle

Dans le cadre de la politique de sécurisation routière, des travaux de voirie vont être réalisés sur le tronçon allant du rond-point de l'avenue de l'Europe jusqu'à la rue des Brouillards, avec la création d'un plateau sécurisé pour réduire la vitesse et favoriser la circulation piétonne et cycle.

Les travaux auront lieu du 22 juin 2020 à la fin juillet 2020. Une déviation sera mise en

place avec le maintien d'un sens de circulation du centre-ville vers Acigné.

Carrefour avenue François Mitterrand et avenue Jules Ferry

Après la création d'un nouveau parking, sur l'ancienne dalle du collège, et la réfection des réseaux à ce carrefour important de la ville, les travaux de voirie définitive vont se dérouler en juillet 2020. Ils consisteront en l'aménagement d'un plateau sécurisé pour les piétons et la pose de feux pour gérer les flux de circulation. Le carrefour sera donc inaccessible pendant la durée de ces travaux du 29 juin 2020 au 31 juillet et du 24 au 30 août 2020. Une déviation sera mise en place.

CET ETE, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN SOIRÉE RESTERA... ÉTEINT !

Pendant la période de confinement, les élus avaient décidé d'interrompre l'éclairage public en soirée. Ils ont décidé de maintenir cette suspension pendant la période estivale. Habituellement l'éclairage s'allume au coucher du soleil et s'éteint à 23h en semaine et à 1h le week-end.

Ce choix de couper l'éclairage public en soirée est bénéfique pour l'environnement, permet de réaliser des économies d'énergie et offre la possibilité de redécouvrir les étoiles.

Agenda des aménagements

//// Parc de la Guérinais
Construction de 27 logements

> livraison prévue fin 2020.

//// Avenue de la Forêt
Pôle médical : construction en cours > livraison prévue fin 2020.

//// Carrefour Av. François Mitterrand / Av. Jules ferry
Réalisation d'un plateau sécurisé pour les piétons et pose de feux

> du 29 juin au 31 juillet et du 24 au 30 août 2020

//// Rue Rennes
2^e phase de travaux d'aménagement (voirie, aménagement paysager, éclairage public...) du giratoire carré au rond-point de la Reposée (échangeur N°26) > jusqu'à fin octobre 2020

//// Avenue du Général de Gaulle
Création d'un plateau sécurisé

> du 22 juin à fin juillet 2020

OPERATION « MASQUES SOLIDAIRES », une mobilisation citoyenne et associative

SOLlicitÉE PAR DE NOMBREUX LIFFRÉEN.NES QUI SOUHAITAIENT FAIRE ACTE DE SOLIDARITÉ PENDANT CETTE CRISE SANITAIRE, LA VILLE DE LIFFRÉ A INITIÉ L'OPÉRATION « MASQUES SOLIDAIRES ». OBJECTIF : FÉDÉRER LES COUTURIÈRES CONFIRMÉES ET AMATEURES ET LES CITOYEN.NES DISPOSANT DE FOURNITURES POUR LA CONFECTION DE MASQUES.



Le 23 avril, un appel aux bénévoles est lancé sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville et relayé dans la presse... Cette première étape de recensement est un véritable succès : en moins de 3 jours, plus de 70 personnes répondent à l'appel de la ville en mettant à disposition soit leur talent de « petites mains », soit du matériel nécessaire à la fabrication de masques.

Il fallait ensuite concrétiser cette opération. La ville a donc décidé de solliciter les associations Liffréennes pour porter cette action solidaire. C'est Liff'échange, soutenue par d'autres associations du territoire, qui s'est positionnée et qui, depuis début mai, orchestre l'opération.

« Lorsque nous avons reçu fin avril, le courriel de la ville recherchant une association pour coordonner l'opération Masques Solidaires nous avons tout de suite répondu présents soulignent Franck Leconte et Anne-Marie Le Gal, membres du conseil collégial de Liff'échange. Cette

proposition répondait en tout point à nos valeurs de solidarité, d'entraide, d'échanges, de savoirs et de faire ensemble. »

De l'inventaire du matériel donné (tissu, élastiques...), en passant par sa répartition auprès des couturières bénévoles, puis la récupération des masques réalisés pour leur distribution, c'est tout un circuit de fabrication que Liff'échange a mis en place.

Pour la distribution des Masques Solidaires, Liff'échange, fidèle à ses valeurs, a souhaité privilégier les structures en lien avec des personnes vulnérables du fait de leur santé, de leur âge ou de leur situation économique. Pas de distribution en direct aux habitants mais bien un réseau d'associations et d'organismes qui redistribue à leurs adhérents ou résidents... « Ce choix nous permet de prévoir des distributions

sur les mois à venir ».

Au 10 juin : 930 masques ont été confectionnés et 430 remis aux associations et organismes.

Cette opération a permis de fournir en masques les structures et associations repérées par Liff'échanges : le CCAS de la ville de Liffré, le CIAS de Liffré-Cormier Communauté, l'EHPAD Saint-Michel, les restos du cœur, le club de l'amitié et les associations d'anciens combattants.

Si d'autres associations ont des besoins, elles peuvent contacter Liff'échange par courriel : liffrechange@gmail.com.

La ville de Liffré remercie l'association Liff'échange et toutes les personnes qui ont participé à l'opération Masques Solidaires.

**« 930 masques
ont été
confectionnés »**

MÉDIATHÈQUE,

Cet été, la lecture en drive !

DEPUIS LE LUNDI 18 MAI LA MÉDIATHÈQUE DE LIFFRÉ A OUVERT UN BIBLIO DRIVE, UN PRINCIPE DE RETRAIT ET DE RESTITUTION DE DOCUMENTS AVEC RÉSERVATION ET PRISE DE RENDEZ-VOUS EFFECTUÉES SUR INTERNET OU PAR TÉLÉPHONE.



Les médiathécaires membres du réseau des médiathèques de Liffré-Cormier Communauté se sont mobilisées pour apporter aux lecteurs et lectrices du territoire une réponse adaptée aux contraintes du déconfinement : le biblio drive. La médiathèque de Liffré, compte aujourd'hui 2019 abonnés actifs (qui ont emprunté au moins une fois dans l'année) et met à leur disposition plus de 80 000 documents grâce au système de navette du réseau des médiathèques. Le biblio drive permet aux usagers d'avoir accès aux collections, d'emprunter et de rapporter des documents sur rendez-vous.

Vous souhaitez vous abonner à la médiathèque ?

C'est possible en vous rendant sur le site de la ville de Liffré à la page médiathèque : renseigner la fiche d'inscription et la renvoyer à la médiathèque avec un justificatif de domicile. L'adhésion est gratuite.

Le biblio drive depuis le 18 mai jusqu'au 10 juin c'est :

268 rendez-vous
2288 documents rapportés
987 documents empruntés

Les permanences de la médiathèque et les créneaux d'ouverture du biblio drive (jusqu'à fin août)

> sur rendez-vous uniquement :
Lundi 16h-18h - **Mardi** 16h-17h30 - **Mercredi** 11h-12h et 14h-18h - **Jeudi** 16h-18h - **Vendredi** 16h-19h - **Samedi** 10h-12h (avec possibilité de pousser jusqu'à 13h s'il y a des demandes)

Attention, la médiathèque sera fermée du 13 au 18 juillet. Reprise du drive le lundi 20 juillet

Pour contacter la médiathèque :

02 99 68 36 91
mediatheque@ville-liffre.fr

**Le drive,
mode d'emploi**

étape 1 

rendez-vous sur le catalogue en ligne : <https://mediatheques.liffre-cormier.fr>
Connectez-vous avec vos identifiants (si vous les avez perdus, vous pouvez faire une demande de nouveaux identifiants) et réservez les documents que vous souhaitez emprunter.



étape 2 

contactez la médiathèque de préférence par mail (mediatheque@ville-liffre.fr) et précisez vos disponibilités (jours de la semaine et plages horaires) pour venir retirer vos réservations. Les médiathécaires vous répondront en vous donnant une date et une heure de rendez-vous. Des permanences téléphoniques sont mises en place.



étape 3 

venez chercher vos réservations et déposer vos retours dans le créneau horaire prévu. Pensez à prendre un sac pour emporter vos documents.

Des tutoriels sont disponibles sur les sites internet de Liffré-Cormier Communauté et de la ville de Liffré.

Cité fertile

UNE BALADODIFFUSION* À FAIRE SEUL OU À PLUSIEURS !

CITÉ FERTILE SE RÉINVENTE POUR PROPOSER, À TOUS ET TOUTES, UNE PROMENADE AU CREUX DE L'OREILLE ! UNE BALADODIFFUSION* À FAIRE SEUL OU À QUELQUES UNS AVEC CASQUES OU ÉCOUTEURS, QUAND VOUS VOULEZ !

Quand ? Depuis le samedi 13 juin jusqu'au dimanche 28 juin, à toute heure de la journée, en autonomie

Où ? Départ du Jardin du Colibri au Parc Pierre-Rouzel (avenue de la Forêt).

Durée ? Environ 1 heure

Il est possible de faire cette balade seule ou à plusieurs, en veillant à bien respecter la limite de 10 personnes par groupe – cette mesure pouvant évoluer après le 22 juin.

Pour faire cette promenade en baladodiffusion*, il faut se munir d'un smartphone, MP3 ou autre, télécharger la bande son sur le site de la ville et se rendre au point de départ : devant le Jardin du Colibri (Parc Pierre Rouzel). Il est également nécessaire de se munir du plan de la balade, il est téléchargeable sur le site de la ville

ou disponible en version papier à l'accueil de la mairie et à la médiathèque lors des permanences de «drive» ou encore au départ de la promenade.

Une fois équipé du son et du guide, il suffit de se rendre au point de départ, d'activer le son et de se laisser porter par les enregistrements, en suivant le fil de cette promenade jusqu'à la médiathèque (Espace Intergénération – rue des Écoles).

Mise en son et en balade par la Compagnie Quignon sur rue dans le cadre de la résidence mission du collectif A4 soutenu par la ville de Liffré et le département d'Ille-et-Vilaine;

*** Qu'est-ce que la baladodiffusion ?**
C'est le téléchargement de fichiers audio appelés «balados» (podcasts en anglais). Ces fichiers audio ne sont pas de simples fichiers musicaux, ce sont de véritables reportages sonores téléchargeables à partir d'Internet.

Une promenade qui met en valeur le(s) vivant(s), le pouvoir du végétal au sein de la cité.

Une promenade pour rendre hommage à ce qui pousse, aux belles initiatives des habitants de la ville, aux énergies créatives, pour questionner ce qui fait cité, pour relayer les belles idées et peut-être en semer de nouvelles, collectivement...

Une promenade construite avec et pour les habitants de Liffré et alentours.

L'INFO LETTRE DU SERVICE CULTUREL

Ce support numérique est adressé tous les quinze jours aux quelques 1 400 abonnés. Il fourmille d'idées et de bons plans culturels : les coups de cœur des médiathécaires, Carole, Floriane et Marie-Noëlle, des visites virtuelles de grands musées nationaux, des artistes et spectacles à découvrir, à regarder et à savourer... des recettes de cuisine ou encore des ateliers à réaliser en famille concoctés par Cyrille et Gabrielle. Ce support se veut aussi collaboratif il est donc ouvert à toutes propositions (recettes, photographies...). Une rubrique est dédiée aux associations culturelles liffréennes et artistes liffréens afin de mettre en lumière leurs actions et leurs initiatives. Vous souhaitez collaborer aux prochaines Infolettres du service culturel de Liffré, envoyer vos contributions à reservationspectacles@ville-liffre.fr.

Pour s'abonner, rendez-vous sur le site de la ville :

www.ville-liffre.fr/actualite/restezchezvous-la-culture-a-votre-portee-numerique/ et remplissez le formulaire.

Qui aurait pu prévoir

Nous vivons une période exceptionnelle, d'abord avec le confinement instauré au lendemain des élections municipales puis avec le déconfinement. Un coup d'arrêt brutal pour la vie économique, sociale, scolaire, politique, associative, culturelle... L'installation du nouveau conseil municipal a été reporté laissant à l'ancienne équipe la charge de la gestion des affaires de la ville. Merci à eux pour leur dévouement.

Alors que les activités reprennent peu à peu avec des mesures sanitaires strictes mais nécessaires pour éviter la propagation du COVID-19, il faut se souvenir de ce que nous venons de traverser. Nous avons su nous adapter, trouver des solutions pour nous approvisionner en produits

alimentaires et autres, s'entraider, prendre soin les uns des autres. Nous espérons que ces habitudes de consommation et d'entraide s'inscriront durablement pour faire vivre encore plus intensément notre ville. Continuons à développer un réseau d'entraide, de partage et de consommation en circuit court auprès de nos commerçants, artisans et producteurs locaux.

Nous profitons de cette tribune pour remercier les électeurs qui nous ont fait confiance à l'occasion de ces élections municipales.

Un nouvel élan pour Liffré

Associations et guide pratique



Chaque année la ville de Liffré édite un guide recensant les contacts des services et associations de la commune. Cette année afin de faciliter sa mise à jour, le service communication propose aux associations d'envoyer les modifications ou les ajouts éventuels à prendre en compte pour l'édition 2020-2021 (nouvelle association, changement dans les contacts, les activités...). Si vous êtes président d'association, merci d'envoyer vos mises à jour à l'adresse courriel suivante : associations@ville-liffre.fr avant le 10 juillet 2020.

JOURS DE PÊCHE



L'étang du Moulin a été réouvert par arrêté préfectoral le 19 mai dernier, les pêcheurs ont ainsi pu réinvestir les pontons de l'étang pour s'adonner à leur activité préférée... La pêche aux camassiers (brochets et sandres) est ouverte depuis le 11 mai.

Tarif des cartes de pêche :

A l'année Liffré : 30€ - extérieur 35€

A la journée : 4 lignes : 5,50€ ; 3 lignes : 4,70€ ; 2 lignes : 3,10€ ; 1 ligne : 2€

Points de vente :

Bar PMU, rue de Fougères

Bar le Central, rue François Mitterrand

PRÉCISION



Du 18 au 26 janvier 2020 se déroulait la 4^{ème} édition de l'exposition des artistes amateurs, un événement qui a lieu grâce à la participation de nombreux artistes du territoire. Nous avons relayé cette manifestation dans le liffréen n° 140, en l'illustrant par une image d'œuvres exposées. Nous avons omis de faire paraître le nom de l'auteur de ces sculptures et nous nous en excusons.

Ces sculptures, réalisées en papier mâché sont les œuvres originales et uniques de l'artiste plasticienne Dadaco, pour la contacter : dadaco.art@gmail.com

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC : Du **lundi au vendredi** de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h - Le **samedi** : 9h30 à 12h30 - 02 99 68 31 45

SERVICES MUNICIPAUX : Médiathèque : 02 99 68 36 91 - CCAS : 02 99 68 52 29 - Centre culturel : 02 99 68 58 58 - Espace-jeunes : 02 99 23 58 61

Accueil de loisirs : 02 99 23 50 91 - **Centre technique :** 02 99 68 39 84 - **Gardiennage salles de sport :** 06 20 26 21 35 - **Police municipale :** 02 23 25 57 73

PERMANENCE DES ÉLUS : Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Liguët au 02 99 68 31 45

Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint. Il vous reçoit sans rendez-vous - Pour votre sécurité, merci de respecter les consignes sanitaires

CINEMA PLEIN AIR

CET ÉTÉ DANS LES
PARCS DE LIFFRÉ

OUVERT

VENDREDI 3 JUILLET - 22H15

Parc Léo Lagrange - Sur réservation

GREASE

VENDREDI 17 JUILLET - 22H15

*Parc de la Guérinais **

L'AIGLE ET L'ENFANT (sous réserve)

VENDREDI 24 JUILLET - 22H15

Parc Pierre Rouzel

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS (sous réserve)

* Modalités d'accès selon les contraintes et préconisations sanitaires du moment